

Préservons notre environnement : adoptons les bons réflexes face au risque d'incendie

En période de sécheresse ou de canicule, la plus grande vigilance est indispensable pour éviter tout départ de feu. <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>



Déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin, sauf dérogation exceptionnelle. Les branches, feuilles, tailles de haies et résidus de tonte doivent être compostés, utilisés en paillage ou déposés selon les modalités prévues par la collectivité.



La prévention est l'affaire de tous

La protection de nos paysages, de nos habitations et de la biodiversité dépend largement de notre vigilance collective.

En période de forte chaleur, de sécheresse ou de vent, chaque geste compte. Un comportement responsable peut empêcher un incendie, préserver des hectares de végétation et, surtout, sauver des vies.

Préservons notre environnement : en été, chaque goutte compte

Avec les fortes chaleurs et les épisodes de sécheresse, notre ressource en eau est davantage sollicitée. Même en l'absence de restrictions, chacun est appelé à adopter une consommation raisonnable afin de préserver l'eau potable, les cours d'eau et les milieux naturels.

Quelques gestes simples à appliquer à la maison...

 En évitant de laisser couler l'eau du robinet, j'économise 10L d'eau par minute en moyenne !	 En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains, j'économise 100L d'eau à chaque fois !	 En optimisant l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein, je diminue le nombre de cycles de lavage.
 En installant des mousseurs d'eau sur mes robinets, je réduis de 50% la consommation d'eau de mon robinet.	 En installant une douchette économe dans la salle de bain, je réduis de 75% la consommation d'eau lors de la douche.	 En identifiant et réparant les fuites, j'économise jusqu'à 100L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté, c'est qu'il y a une fuite.

Comme en extérieur :

 En limitant les arrosages tout en évitant d'arroser en pleine journée, je limite l'évaporation et j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.	 En choisissant des plantes qui résistent mieux à la sécheresse, comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses, j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau	 En disposant de la paille au pied des plantes pour conserver l'humidité, j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.
 En installant un arrosage au goutte à goutte, j'arrose mes plantes en utilisant deux fois moins d'eau.	 En installant un récupérateur d'eau de pluie, j'arrose mon jardin en évitant au maximum d'ouvrir le robinet.	 En évitant de laver sa voiture en période de restriction, j'économise l'eau. Chaque lavage à domicile consomme 200 à 400L d'eau.



La prévention est l'affaire de tous

La protection de nos paysages, de nos habitations et de la biodiversité dépend largement de notre vigilance collective.

En période de forte chaleur, de sécheresse ou de vent, chaque geste compte.

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Eau/Secheresse/Economiser-l-eau>

<https://vigieau.gouv.fr>

Préservons notre environnement : adoptons les bons réflexes face au risque d'incendie



Entretien des abords des habitations

L'entretien régulier des terrains réduit la quantité de végétation susceptible de propager un incendie.

Il est notamment recommandé de :

- Couper les herbes hautes et éliminer les végétaux secs,
- Tailler les arbustes et les branches proches des constructions,
- Retirer les feuilles mortes et les débris accumulés dans les gouttières et sur les toitures,
- Maintenir les voies d'accès dégagées pour faciliter l'intervention des secours,
- Respecter les obligations légales de débroussaillage lorsqu'elles s'appliquent au terrain.

Le débroussaillage ne consiste pas à supprimer toute la végétation, mais à limiter sa densité et sa continuité afin de ralentir la propagation du feu et de protéger les personnes et les bâtiments.



La prévention est l'affaire de tous

La protection de nos paysages, de nos habitations et de la biodiversité dépend largement de notre vigilance collective.

En période de forte chaleur, de sécheresse ou de vent, chaque geste compte. Un comportement responsable peut empêcher un incendie, préserver des hectares de végétation et, surtout, sauver des vies.

Préservons notre environnement : mieux vivre avec la chaleur

En période estival comme durant une canicule, il est essentiel de pouvoir conserver son logement au frais et d'adopter des gestes simples pour rester en bonne santé.

Voici quelques conseils : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Risques-naturels/Meteo/Mieux-vivre-avec-la-chaleur>

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Éviter les sorties, les voyages & pratiques sportives aux heures chaudes.
- Adaptez vos activités et privilégiez les endroits climatisés tels que les bibliothèques et les cinémas.
- Pour voyager choisissez une tenue légère, sans oublier vos lunettes de soleil.
- Ne laissez jamais, même pour quelques minutes, les enfants ou les animaux dans la voiture.
- Évitez d'exposer les nourrissons au soleil, et les enfants entre 12h et 16h afin de protéger leur peau.
- Crème solaire, chapeau et gourde d'eau sont vos alliés essentiels pour sortir avec vos enfants !

Se rafraîchir la nuit
Lorsque les températures restent élevées

- Garder les fenêtres et volets fermés jusqu'à la tombée du jour
- Prendre des douches tièdes et se mouiller le corps régulièrement, surtout avant d'aller se coucher
- Aérer votre logement lorsque les températures ont baissé

En voiture
En période de fortes chaleurs

- Hydratez-vous régulièrement (*environ 1,5L d'eau par jour)
- Multipliez les pauses
- Soyez attentifs aux passagers vulnérables
- Si possible décalez vos trajets aux heures les moins chaudes

Prendre soin des enfants en période de fortes chaleurs

- 1 Donnez-lui de l'eau régulièrement
- 2 Si vous allaitez votre enfant : le lait maternel assurera une hydratation adéquate. N'oubliez pas de vous hydrater vous-même !
- 3 Évitez toute exposition prolongée au soleil entre 12h et 16h. Avant l'âge de 2 ans un enfant ne doit jamais être exposé au soleil.
- 4 Veillez à ce qu'il porte chapeau, t-shirt et lunettes de soleil

Préservons notre environnement : profitons de la nature sans la dégrader



Nos forêts, prairies, chemins et espaces naturels abritent une faune et une flore fragiles. Lors de nos promenades et activités de plein air, quelques gestes simples permettent de les préserver :

- Rester sur les sentiers balisés afin d'éviter le piétinement des zones sensibles,
- Ne laisser aucun déchet, y compris les mouchoirs, emballages, mégots et déchets alimentaires,
- Ne pas cueillir ou déplacer les plantes, les pierres, le bois mort, les œufs ou les éléments naturels,
- Limiter le bruit et respecter les zones de tranquillité de la faune,
- Garder les chiens sous contrôle et les tenir en laisse lorsque la réglementation ou la sensibilité des lieux l'exige,
- Respecter les panneaux, les restrictions temporaires et les éventuelles interdictions d'accès,
- Stationner uniquement dans les espaces autorisés, sans bloquer les chemins pouvant être empruntés par les secours.

La nature est un espace partagé : chacun doit pouvoir en profiter sans laisser de trace de son passage.



La prévention est l'affaire de tous

La protection de nos paysages, de nos habitations et de la biodiversité dépend largement de notre vigilance collective.

En période de forte chaleur, de sécheresse ou de vent, chaque geste compte.

Vigilance orage : ayons les bons réflexes

Face à ces phénomènes climatiques potentiellement violents, adoptons les bons réflexes :
<https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/vigilance-orage-ayons-bons-reflexes>

<https://météofrance.com/comprendre-la-vigilance/orages-quels-dangers-et-comment-sen-proteger>



En cas de **vigilance orange** pour orage :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer.
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés.
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

En cas de **vigilance rouge** pour orage :

- Je reste chez moi et je me tiens informé.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je n'utilise pas mon véhicule. Si je suis sur la route, je roule au pas et je ne m'engage pas sur une route immergée. Je stationne en sécurité et ne quitte pas mon véhicule.
- Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'urgence.

En cas de foudre :

- Ne pas stationner sous un arbre isolé, ni sous un surplomb.
- éviter de manipuler tout conducteur d'électricité (attention : l'eau qui ruisselle est dangereuse).
- S'asseoir ou se coucher par terre, car la foudre est attirée par tout ce qui dépasse (un arbre, un pic, ou un homme debout). Ne pas s'allonger ni s'appuyer contre une paroi.
- S'isoler au maximum du sol au moyen de tout matériau isolant : rouleau de corde, sac de couchage ou sac à dos dont l'armature est posée sur le sol.

En plus de la foudre, les orages peuvent s'accompagner de vents violents, de grêle et de pluies intenses. Les pluies intenses d'orages peuvent causer des crues-éclair dévastatrices. Il n'est pas rare qu'un orage déverse plus de 50 à 100 litres d'eau par mètre carré en quelques heures. Face à ces phénomènes, les bons réflexes peuvent sauver des vies.

Préservons notre environnement : profitons de la nature sans la dégrader

Avant tout départ en vacances, un bon réflexe...



Informons-nous avant toute sortie

Météo-France publie quotidiennement la « Météo des forêts » et des fortes chaleurs (<https://météofrance.com/meteo-des-forets>), qui indique le niveau de danger d'incendie pour le lendemain et le surlendemain.

Même lorsque le niveau annoncé est faible, le risque n'est jamais totalement absent. Avant une promenade, une activité en forêt ou des travaux extérieurs, consultez également les informations communiquées par la préfecture et la mairie. Des restrictions d'accès ou d'activité peuvent être décidées localement.



Que faire si vous apercevez un départ de feu ?

Si vous constatez un feu ou une fumée suspecte :

1. Eloignez-vous sans vous mettre en danger.
2. Alertez immédiatement les secours en appelant le 18, ou le 112, ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes.
3. Indiquez le plus précisément possible la localisation, la direction du feu et les éventuels accès disponibles.
4. Ne cherchez pas à combattre seul un feu qui se développe.
5. Ne traversez jamais une zone de fumée ou un front de flammes.
6. Suivez strictement les consignes des pompiers, des forces de l'ordre et de la mairie.

En cas de feu à proximité, une habitation en dur constitue généralement un meilleur abri qu'un véhicule. N'évacuez que sur instruction des autorités ou lorsque vous disposez d'un itinéraire parfaitement sécurisé.



La prévention est l'affaire de tous

La protection de nos paysages, de nos habitations et de la biodiversité dépend largement de notre vigilance collective.

En période de forte chaleur, de sécheresse ou de vent, chaque geste compte. Un comportement responsable peut empêcher un incendie, préserver des hectares de végétation et, surtout, sauver des vies.